

non, le conseil municipal a adopté le projet de budget primitif 2012 à l'unanimité : 656.846 euros en section de fonctionnement et 302.349 euros en section d'investissement. Les projets visés seront : l'aménagement sécuritaire du centre bourg, les travaux de voirie, la rénovation de la salle des mariages, la réhabilitation des classes de la rue Saint-Firmin et la création d'une cinquième classe (ces travaux seront réalisés en 2013), l'achat de quatre ordinateurs, d'une camionnette pour les employés communaux, de panneaux de signalisation, et de panneaux de basket

pour l'aire de jeux devant la mairie.

**Eau et assainissement.** Le budget primitif 2012 a été approuvé pour un montant de 206.360 euros pour la section d'exploitation et à 53.367 euros en section d'investissement. Sont prévues en 2012 l'installation d'un canal de rejet à la station d'épuration et la mise en œuvre de l'épandage des boues.

**Taxes locales.** Les taux des quatre taxes directes locales restent fixés comme suit : Taxe d'habitation, 22,29 % ; foncier bâti, 12,21 % ; foncier non-bâti, 30,53 % ; CFE, 18,53 %.

**Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).** Dans le cadre du

SDCI, il est prévu notamment la fusion du syndicat intercommunal pour l'amélioration et l'assainissement de la Vallée d'Yèvre et du syndicat intercommunal d'études et de travaux d'aménagement hydraulique des Aix-d'Angillon, étendu aux communes de Gron, La Chapelle-Saint-Ursin, Morogues, Parassy, Saint-Céols, Villabon, Chaumoux-Marcilly, Étréchy, Azy, Montigny, Humbligny, Couy, Villequiers et à la communauté de communes En Terres Vives. Le conseil a approuvé ce nouveau périmètre.

**Contrat d'acquisition de locaux et de prestations de service avec Segilog, du 1<sup>er</sup> avril 2012 jusqu'au**

**31 mars 2015.** Les nouvelles conditions du contrat ont été approuvées. Le montant total de la rémunération annuelle s'élève à 2.034 euros HT.

**Régime indemnitaire du personnel communal.** À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, le régime indemnitaire est modifié dans un souci de conformité à la législation. Le Maire prendra un arrêté individuel pour chaque agent, comme les textes le prévoient.

**Questions diverses.** Le maire a fait part de la demande de subvention du Bicross riennais en Berry. Le conseil, ayant toujours refusé de subventionner des associations extérieures à la commune, a rejeté cette requête. ■

rassemblement à la mairie à 10 h 45 ; défilé à 11 heures suivi d'un dépôt de gerbes aux monuments aux morts. Enfin, un vin d'honneur sera offert par la municipalité salle de la mairie. Les anciens combattants et les élus convient les administrés, les militaires résidant sur la commune ainsi que les enfants des écoles. Par ailleurs, un repas servi par le Lion d'or est prévu au foyer socioculturel (au tarif de 27,50 euros). Inscriptions au 02.48.26.17.76. ■

## BRÉCY

**8 MAI.** Voici le programme de la cérémonie commémorant l'anniversaire de la victoire de 1945, qui aura lieu mardi 8 mai : 11 heures, rassemblement devant la mairie ; formation du cortège pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi au foyer rural à l'issue de la cérémonie. ■

## SAINTE-SOLANGE

**8 MAI.** Les anciens combattants et la municipalité vous invitent à la commémoration du 8 mai. 10 h 45, rassemblement dans la salle du foyer rural ; 11 heures, départ du défilé au monument aux morts ; dépôt de gerbe ; minute de silence ; puis retour au foyer rural où sera servi un vin d'honneur offert par la commune. ■

## PARASSY

**8 MAI.** 11 h 30, rassemblement à la mairie ; 11 h 45, dépôt de gerbes au monument aux morts ; 12 h 15, vin d'honneur à la mairie. ■

## PIGNY

**INSCRIPTIONS SCOLAIRES.** La directrice de l'école inscrira les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2009, le jeudi 10 mai de 16 h 30 à 18 h 30, à l'école maternelle. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. En cas d'impossibilité de se déplacer ce jour, prendre contact avec M<sup>me</sup> Dupuis, directrice, pour un rendez-vous, au 02.48.69.44.09. ■

**RANDONNÉE PÉDESTRE, VTT ET ROUTE.** Le foyer rural de Pigny et l'Ufolep organisent, le 6 mai, leur traditionnelle rando des grenouilles : une randonnée pédestre de 10 kilomètres, des circuits VTT de 22, 33 et 43 kilomètres, des circuits route de 30, 50 et 76 kilomètres. Un supplément pour les cyclistes non licenciés sera demandé. Inscriptions et départ de la salle du foyer rural dès 8 heures. Pour tout renseignement contacter P. Jorandon au 06.99.31.34.17. ■

## VASSELAY

# Une aire de jeux et d'aventures

Suite à la démolition de la salle des fêtes de Vasselay, il y a quelques années, un emplacement était resté libre. Dans un premier temps, un parking a été créé. Mais il restait encore un aménagement à faire. Cet emplacement se situant entre les écoles, il a été décidé par le conseil municipal d'installer une aire de jeux.

C'est chose faite depuis quelques jours. Des structures adaptées aux enfants de deux à douze ans ont



**AMUSEMENT.** Le site a été pris découvert par les enfants.

été installées ; des jeux papyrus pour les deux à sept ans, une balançoire, des jeux ressort, un pagopago à glissière...

C'est devenu un terrain d'aventures où les enfants aiment à se retrouver. Installés par les employés communaux, ces jeux ont coûté 10.000 euros TTC, plus 5.000 euros de préparation du terrain et de gravillonnage. Une subvention du Pays de Bourges de 2.485 euros a été attribuée. ■